

REUNION DES PRESIDENTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX

Samedi 9 mars 2019

- :- :- :- :-

Présents :

- Michel SAUGET (Président de ligue)
- Olivier DUPAS (Trésorier de la ligue)
- Dominique LEFEBURE (Secrétaire général de la Ligue), Président du comité départemental d'EURE ET LOIR
- Serge COHEN (Président du comité départemental du CHER)
- François MARTIN (Vice-président du comité départemental du LOIRET)
- Bernard TANCHOUX (Président du comité départemental de l'INDRE)
- Dominique SEDILLEAU (Président du comité départemental du LOIR ET CHER)
- Philippe ROUSSEAU (Président du comité départemental de l'INDRE ET LOIRE)
- Cécile DUCHATEAU (DTR)
- Cédric DANIGO (Agent de développement à la ligue)

-:- :- :- :-

Michel SAUGET ouvre la séance en soulignant tout l'intérêt à avoir cette réunion des présidents de comités départementaux pour la ligue du CENTRE VAL DE LOIRE.

La présentation PPT support de la réunion, élaboré par Cécile, est joint en annexe. Les objectifs de la réunion sont présentés dans les diapos 2 et 3.

LES LICENCES

Voir état joint à la date du 8 mars 2019 et diapo 5.

Le nombre de licences baisse globalement dans chaque département. Le président demande l'avis des comités. Pour le CHER, l'INDRE, l'EURE ET LOIR et l'INDRE ET LOIRE : tous les clubs licencient leurs adhérents (même si c'est difficile de le vérifier). Ce n'est pas le cas pour le LOIRET et pour le LOIR ET CHER.

Michel fait observer que le service des impôts avait épinglé trois clubs qui ne respectaient pas le droit commercial. Cela devrait faire réfléchir les clubs de natation du CENTRE.

Dominique LEFEBURE observe que les clubs avaient de plus en plus de difficultés financières et que les instances fédérales devraient le prendre en compte. Il ajoute qu'un éclairage devrait être fait concernant la différence en licencié et licence. Quelle notion sera prise en compte pour les élections à venir. Question à poser à la FFN.

PROJETS PISCINES

Voir diapo 6.

Le bassin de CHATEAUROUX devrait être livré en 2020. Pour VENDOME, le retard de l'ouverture pourrait bien être supérieur à 1 an (passage en justice).

Dominique SEDILLEAU annonce un projet de couverture de la piscine de NOUANS LE FUZELIER.

Michel SAUGET remet aux comités départementaux un état recensant l'ensemble des bassins de la région. Il leur demande de le corriger et de lui retourner le plus rapidement possible.

J'APPRENDS A NAGER

Voir diapo 7 et 8.

Trois comités assurent le pilotage des dossiers de demande de subvention pour les clubs : le CHER, l'INDRE et le LOIR ET CHER.

Cédric DANIGO indique qu'il est à la disposition des clubs et des comités pour aider dans l'élaboration des dossiers CNDS. Nous sommes toujours en attente des directives nationales.

EAU LIBRE

Voir diapo 9.

Il y aura 6 étapes cette année. La ligue organise un évènement grand public début juillet 2019.

Michel SAUGET remet aux comités un état des plans d'eau par département. Il demande de le compléter et de le lui retourner dès que possible.

Une précision : les catégories pour les étapes de coupe de CENTRE seront celles précisées par l'EAU LIBRE FEDERALE.

ENF

Voir diapo 10.

Mise en place des formations à distance.

L'utilisation de référents pour les sessions des pass'sport de l'eau et des pass'compétition est maintenue en attente des nouvelles directives fédérales.

Michel SAUGET demande un point de situation sur les PIN'S.

ACTIONS SPORTIVES

Voir diapo 11.

Chaque département met en place des collectifs pour les avenirs et les jeunes. Peu d'entre eux participeront à la coupe de l'OUEST des départements du début juin.

Cécile indique qu'elle propose son aide aux départements sur toutes les problématiques.

PROGRAMMES SPORTIFS

Voir diapo 12.

Michel souhaite :

- une harmonisation des calendriers pour les compétitions concernant les maitres avec la mise en place d'un circuit ;
- un renforcement du circuit régional avec plus d'étapes ;
- la mise en place d'un circuit jeunes.

Il y a eu un débat sur le projet de faire des interclubs départementaux qualificatifs un mois avant les régionaux. Le comité directeur aura à valider le programme début juin 2019.

LABELLISATION

Voir diapo 13.

Pas de changement pour cette saison. Nous sommes en attente d'une réforme fédérale. En revanche, les aides financières sont modifiées.

PPF

Voir diapo 13.

Pour la région CENTRE VAL DE LOIRE, il y trois structures identifiées : BOURGES, TOURS et CHARTRES.

Concernant l'élargissement des personnes convoquées aux regroupements du PPF, Dominique LEFEBURE souhaite que les comités départementaux soient mis dans la boucle.

LA FORMATION

Voir diapo 14.

L'EURE et LOIR demande au LOIRET de le prévenir plus tôt dans la saison sur les dates de leur formation assistant-club pour avoir le temps d'informer ses clubs.

FINANCES

Voir diapo 15.

Avec la réforme des licences, une perte financière est à envisager dès 2019. Pour réduire au maximum cet écueil, plusieurs mesures sont proposées aux clubs et aux comités.

Pour ces derniers, la part reversée (24000 euros en 2018 pour les six comités) sur les licences n'est plus maintenue et s'élèvera pour 2019 à un maximum de 16000 euros. Il est prévu de verser à chaque département une somme forfaitaire de 1500 euros puis de répartir les 7000 euros restants en utilisant un barème de points décrit ci-dessous :

- Licence « natation pour tous » = 1 point, Licence « compétiteur - 10 ans » = 2 points, Licence « compétition 11 ans et + » = 5 points, Licence eau libre promotionnelle = 5 points, Création d'un nouveau club = 200 points
- Nombre d'assistant club formés = 100 points, Nombre d'officiels B formés = 10 points
- Participation à la coupe des départements = 500 points, organisation compétition régionale = 50 points (par réunion)
- Nombre de licences JAN délivrées = 5 points, Nombre d'épreuves Eau libre organisées = 200 points, Nombre de passeports de l'eau délivrés = 10 points, Nombre d'évaluateur ENF formés = 50 points

Michel SAUGET rappelle aux comités départementaux (qui ne l'auraient pas encore fait) qu'ils doivent fournir à la ligue le compte rendu de leurs assemblées générales comme le prévoit les statuts.

ASSEMBLEES GENERALES FEDERALES

Voir diapo 16.

Serge COHEN est désigné pour représenter les comités départementaux aux assemblées générales de la FFN jusqu'aux prochaines élections. Il aura un suppléant : Dominique SEDILLEAU.